



SAINT-CYR-L'ÉCOLE¹
(YVELINES)

Liste des délibérations examinées au conseil municipal du 6 juillet 2022

(article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales)

L'an deux mil vingt-deux, le six juillet à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Madame Sonia BRAU, Maire, en présence du public, à la suite de la levée des règles de distanciation sociale incluant la distanciation physique d'au moins un mètre entre deux personnes, par le décret n° 2022-352 du 12 mars 2022 modifiant le décret n° 2021-699 du 1^{er} juin 2021, en séance filmée et diffusée au format numérique par le biais des canaux de communication en ligne de la ville, en direct pour respecter la publicité des débats en application de l'article 6, II de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 prorogé jusqu'au 31 juillet 2022 par la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire (article 10, IV), son visionnage restant possible après coup.

Présidence : Madame Sonia BRAU, Maire.

Présents : Mme Sonia BRAU, M. Yves JOURDAN, Mme Lydie DUCHON, M. Henri LANCELIN, Mme Marie-Laure CAILLON, M. Frédéric BUONO-BLONDEL, Mme Isabelle GENEVELLE, M. Jérôme de NAZELLE, M. Claude COUTON, M. Joseph SAMAMA, Mme Christine GOSSELIN, M. Ahmed BELKACEM, Mme Olga KHALDI, M. Kamel HAMZA, Mme Anne BARRÉ, M. Freddy CLAIREMBAULT, Mme Jessica BULLIER, Mme Graziella LACROIX, Mme Fanny ACHART-VICTOR, M. Vladimir BOIRE, M. Mehdi BELKACEM, Mme Lydie DULONGPONT, Mme Marie LITWINOWICZ, Mme Armelle AGNERAY, M. Christophe CAPRONI, M. Nicolas FARRÉ, M. Georges DEGROOTE, M. Maurice IMBARD,

Absents excusés : Mme Sophie MARVIN pouvoir à Mme Sonia BRAU, M. Isidro DANTAS pouvoir à M. Claude COUTON, Mme Brigitte AUBONNET pouvoir à Mme Fanny ACHART-VICTOR, Mme Gaëlle du MESNIL pouvoir à M. Jérôme de NAZELLE, Mme Audrey SAULGRAIN pouvoir à M. Joseph SAMAMA.

Secrétaire : M. Vladimir BOIRE

DELIBERATIONS

Réf 2022/07/1 : Fonds de concours au titre du retour incitatif aux communes contribuant à la croissance fiscale 2021 auprès de la Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc

- *adoptée à l'unanimité*

Réf 2022/07/2 : Actualisation de la tarification des services municipaux pour 2022/2023

- *adoptée avec 26 voix pour et 7 voix contre (M. Mehdi BELKACEM, Mme Lydie DULONGPONT, Mme Marie LITWINOWICZ, Mme Armelle AGNERAY, M. Christophe CAPRONI, M. Nicolas FARRÉ, M. Maurice IMBARD)*

Réf 2022/07/3 : Attribution des subventions aux associations locales pour l'année 2022

- *adoptée à l'unanimité*

Réf 2022/07/4 : Saisine du préfet du département pour la prescription d'une enquête publique dans le cadre de la modification des limites territoriales des communes de Fontenay-le-Fleury et de Saint-Cyr-l'École.

- *adoptée avec 26 voix pour et 7 abstentions (M. Mehdi BELKACEM, Mme Lydie DULONGPONT, Mme Marie LITWINOWICZ, Mme Armelle AGNERAY, M. Christophe CAPRONI, M. Nicolas FARRÉ, M. Maurice IMBARD)*

Réf 2022/07/5 : Périmètre de sauvegarde et droit de préemption commercial -

- *adoptée à l'unanimité*

Réf 2022/07/6 : Réactualisation du Règlement de Fonctionnement des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (E.A.J.E.).

- *adoptée à l'unanimité*

Réf 2022/07/7 : Convention de mise à disposition d'un local avec l'Immobilière 3F au 31 bis, rue Danielle Casanova.

- *adoptée à l'unanimité*

Réf 2022/07/8 : Convention d'utilisation d'un local avec le Secours Populaire Français au 31 bis, rue Danielle Casanova.

- *adoptée à l'unanimité*

Réf 2022/07/9 : Cyrolympiades : habilitation du Maire à signer une convention de mécénat avec l'entreprise Watelet TP

- *adoptée avec 26 voix pour et 7 abstentions (M. Mehdi BELKACEM, Mme Lydie DULONGPONT, Mme Marie LITWINOWICZ, Mme Armelle AGNERAY, M. Christophe CAPRONI, M. Nicolas FARRÉ, M. Maurice IMBARD)*

Réf 2022/07/10 : Remplacement d'un représentant titulaire de la commune dans un Syndicat de Copropriété (Résidence François Villon).

- *adoptée à l'unanimité pour ne pas procéder au scrutin secret*

- *adoptée avec 26 voix pour et 7 voix contre (M. Mehdi BELKACEM, Mme Lydie DULONGPONT, Mme Marie LITWINOWICZ, Mme Armelle AGNERAY, M. Christophe CAPRONI, M. Nicolas FARRÉ, M. Maurice IMBARD) pour désigner M. Georges DEGROOTE comme étant le délégué titulaire susmentionné, la candidature de M. Nicolas FARRÉ n'ayant recueilli que 7 voix.*

Réf 2022/07/11 : Commission de contrôle des comptes des associations subventionnées par la commune : remplacement d'un délégué suppléant (liste Saint-Cyr au Cœur 2020).

- adoptée à l'unanimité pour ne pas procéder au scrutin secret
- adoptée avec 26 voix pour et 7 abstentions (M. Mehdi BELKACEM, Mme Lydie DULONGPONT, Mme Marie LITWINOWICZ, Mme Armelle AGNERAY, M. Christophe CAPRONI, M. Nicolas FARRÉ, M. Maurice IMBARD) pour la désignation de M. Georges DEGROOTE comme délégué suppléant au sein de cette commission.

Réf 2022/07/12 : Vœu sur l'augmentation de la DGF pour compenser la hausse des coûts.

- adoptée à l'unanimité

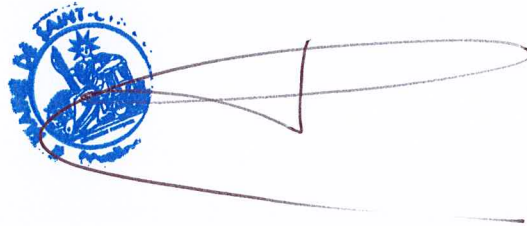
Fait à Saint-Cyr-l'École, affiché et publié en ligne, le 13 juillet 2022

Sonia BRAU

Maire

Conseiller départemental

Vice-Président de Versailles Grand Parc



Les délibérations adoptées mentionnées sur cette liste peuvent faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Maire de la commune de Saint-Cyr-l'École et/ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Versailles sis 56, avenue de Saint-Cloud à Versailles (78011), notamment par le biais du portail « Télérecours citoyens », accessible à l'adresse suivante : www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de la formalité la plus tardive, soit la date de la publication en ligne sur le site internet de la commune indiquée ci-dessus, soit la date de leur réception en Préfecture.